



**MUNICIPALITÉ
NOTRE-DAME
DU-PORTAGE**



EMPLOI SAISONNIER POUR ÉTUDIANT



PRÉPOSÉ(E) AU CHALET DES SPORTS

Tu as 15 ans et plus? Le sport et le plein-air te passionnent?

Deviens préposé(e) au Chalet des sports de Notre-Dame-du-Portage!

Consulte l'offre d'emploi en ligne à :

www.municipalite.notre-dame-du-portage.qc.ca

PROGRAMMATION D'AUTOMNE



ATELIER DE NOVEMBRE

Épicerie plus saine comprendre les étiquettes le jeudi 15 novembre.

Inscription **avant le 8 novembre**.

Nutrition Facts		Valeur nutritive	
Per 20g (approx. 3 crackers) / Par 20g (environ 3 craquelins)			
Amount	% Daily Value	Teneur	% valeur quotidienne
Calories / Calories	80		
Fat / Lipides	2.0 g		3 %
Saturated / saturés	0.4 g		5 %
+ Trans / trans	0.5 g		
Cholesterol / Cholestérol	0 mg		0 %
Sodium / Sodium	320 mg		13 %
Carbohydrate / Glucides	10 g		5 %

PROGRAMMATION HIVERNALE



La programmation d'hiver est en préparation. Vous avez des suggestions? Des idées? Contactez Karine Arsenault par courriel à loisirs@notre-dame-du-portage.ca, ou au 418 862-9163, poste 225.



MOT DU CONSEIL

Par Claude Caron

Chers Portageois, Chères Portageoises,

L'automne est bel et bien arrivé, les températures froides et le grésil sont de retour. Adaptons notre conduite, redoublons de prudence sur nos routes, surtout en cette période de l'Halloween alors que nos jeunes prendront d'assaut les rues de notre municipalité. Une attention spéciale est de mise sur la route de la Montagne puisque de nombreux chevreuils passent l'hiver avec nous et traversent le chemin sans prendre garde.

La course du Portageur a eu lieu samedi dernier et nous remercions les organisateurs ainsi que les bénévoles de leur vigilance et de leur collaboration à cet événement qui a attiré 489 coureurs cette année. Bravo à chacun de vous!

Les travaux vont bon train pour la construction de la salle d'eau à la Petite école de l'Anse, ainsi que la réfection de la rue Bérubé et du mur de soutènement, et l'installation de l'éclairage piétonnier. Pour le développement résidentiel de notre territoire, de nouveaux développements dans le secteur de la rue des Îles sont à venir au printemps prochain, si tout va bien. Le conseil travaille toujours pour trouver des investisseurs pour ériger une résidence pour aînés car la demande est là et nous aimerions bien garder nos aînés dans notre belle municipalité.

Bel automne à tous,

Claude Caron
Conseiller de Notre-Dame-du-Portage

SÉANCE DU CONSEIL

Prochaine séance : le lundi 5 novembre à 19 h 30 à la salle Gilles-Moreau.

Les dossiers suivants seront abordés à la prochaine séance :

- Embauche d'une coordonnatrice des loisirs et des préposés au Chalet des sports
- Demande de prolongation du service d'aqueduc
- Présentation du budget révisé pour 2018

COORDONNATRICE LOISIRS

Nous souhaitons la bienvenue dans notre équipe municipale à Karine Arsenault, notre nouvelle coordonnatrice en loisirs, culture et vie communautaire qui remplace Marie-Anne Caron qui est en congé sans solde.



DÉCOUVERTE D'ICI ET D'AILLEURS

La conférence de Nathalie de Broc, auteur bretonne en résidence à Notre-Dame-du-Portage, prévue le 11 novembre est reportée en 2019.



DÎNER DE L'ENVOL DES AÎNÉ(E)S

Le Comité de l'Envol des Aînés vous invite à son dîner de Noël le mercredi 5 décembre à la salle Gilles-Moreau au 200, côte de la Mer à midi.

Le coût est de 18\$ par personne. Pour information: Martine Pelletier au 418 605-1964



BAL DE L'HALLOWEEN

Un bal réussi et 80 enfants de tous les âges ont eu bien du plaisir toute la soirée. Et bien sûr, ils sont tous repartis les poches pleines de bonbons.



BAC BRUN L'HIVER

L'HIVER, AFIN D'ÉVITER QUE LES MATIÈRES GELÉES RESTENT COLLÉES DANS LE BAC :

Pour absorber l'humidité, quelques épaisseurs de papier-journal au fond du bac peuvent être utiles.

Un morceau de carton au fond du bac peut aider à ce que votre bac se vide bien à chaque collecte (une boîte de céréales vide par exemple).

Doublez votre bac brun d'un grand sac en papier (vous en trouverez dans la plupart des magasins à grande surface, certaines quincailleries, pharmacies et épicerie).



ÉCOCENTRE NOUVEL HORAIRE

Du 10 novembre au 15 décembre, l'écocentre de Rivière-du-Loup sera ouvert **le samedi seulement de 8 h à 14 h.**

VOIRIE-DÉNEIGEMENT ET STATIONNEMENT

Pour le bon déroulement des opérations de déneigement :

- ne rien installer dans l'emprise de rue
- protéger vos arbustes, clôtures et autres installations.



Le stationnement de nuit est interdit de 23 h à 6 h du **1^{er} novembre au 15 avril** dans toutes les rues et routes de la municipalité. Nous vous rappelons qu'il est interdit de mettre la neige de votre cour sur les terrains et emprises de la municipalité.



VOIRIE — FIN DES TRAVAUX EN NOVEMBRE

ÉCLAIRAGE PIÉTONNIER

Fin des travaux pour l'installation de l'éclairage piétonnier dans la côte de l'Église.

MUR DE SOUTÈNEMENT

Fin des travaux de réparation et de drainage du mur de soutènement à la piscine municipale.

RUE BÉRUBÉ

Fin de la réfection de la rue Bérubé.

Merci de faire attention à votre vitesse et de respecter la signalisation lors de travaux dans la municipalité.



TOILETTES PARC JULIE-GAGNÉ

Les toilettes du Parc Julie-Gagné sont maintenant fermées au public. Elles seront réouvertes de nouveau au printemps 2019.



AVIS DE DÉROGATION MINEURE / AVIS DE DÉMOLITION



Avis de dérogation mineure

À toutes les personnes intéressées par une demande de dérogation mineure relativement à l'immeuble sis au 474 route du Fleuve et/ou portant le numéro de lot 4 532 563 du cadastre du Québec.

Prenez avis que le conseil de la municipalité de Notre-Dame-du-Portage a reçu une demande de dérogation mineure relativement à l'immeuble mentionné en titre.

La dérogation demandée vise à rendre conforme la marge de recul avant pour la réfection du mur de soutènement, cette dernière sera réduite à 0.0 mètre, plutôt que 1 mètre, comme stipulé dans le règlement de zonage en vigueur.

Le conseil municipal statuera sur cette demande à l'occasion de la séance du 3 décembre 2018 à 19 h 30, tenue à la salle Gilles-Moreau. Toute personne intéressée à cette demande peut se faire entendre par le conseil municipal.

Donné à Notre-Dame-du-Portage, ce 1^{er} jour de novembre 2018

Line Petitclerc, directrice générale / secrétaire-trésorière



Avis de dérogation mineure

À toutes les personnes intéressées par une demande de dérogation mineure relativement à l'immeuble sis au 832, route de la Montagne et/ou portant le numéro de lot 4 788 317 du cadastre du Québec.

Prenez avis que le conseil de la municipalité de Notre-Dame-du-Portage a reçu une demande de dérogation mineure relativement à l'immeuble mentionné en titre.

La dérogation demandée vise à rendre conforme la hauteur du bâtiment complémentaire, cette dernière sera augmentée 0.65 mètre, plutôt que 5 mètres, comme stipulé dans le règlement de zonage en vigueur.

Le conseil municipal statuera sur cette demande à l'occasion de la séance du 3 décembre 2018 à 19 h 30, tenue à la salle Gilles-Moreau. Toute personne intéressée à cette demande peut se faire entendre par le conseil municipal.

Donné à Notre-Dame-du-Portage, ce 1^{er} jour de novembre 2018

Line Petitclerc, directrice générale / secrétaire-trésorière

ABRI D'HIVER

À compter du **15 octobre 2018**, les abris d'hiver et les clôtures à neige sont autorisés, et ce, jusqu'au 1^{er} mai 2019. Quelques conditions s'appliquent afin de respecter le règlement municipal :

- Ils doivent être sur un terrain où se trouve un bâtiment principal;
- Les abris d'hiver doivent être érigés sur l'aire de stationnement ou sur une voie d'accès au stationnement;
- Vous devez respecter une distance de 1,50 mètre entre l'abri d'hiver et l'arrière d'un trottoir;
- Les abris d'hiver doivent être revêtus de façon uniforme de toile ou de panneaux de bois peints;
- L'usage de polyéthylène ou autres matériaux similaires est prohibé;
- La hauteur d'un abri d'hiver ne doit pas excéder 3 mètres.

FEUILLYCLAGE

Tondre vos feuilles mortes et les laisser au sol à l'automne, c'est ce qu'on appelle le feuillicyclage. Les feuilles déchiquetées au fur et à mesure qu'elles tombent fourniront alors à votre sol et à vos plantes une partie des éléments minéraux dont ils auront besoin pour traverser l'hiver. Vous risquez donc d'avoir un gazon plus vert sans trop d'effort. Plusieurs **aspects bénéfiques** :



- Produit un engrais naturel à même votre pelouse;
- Préserve l'humidité du sol, réduisant ainsi la fréquence (ou même le besoin) d'arrosage;
- Augmente la résistance de la pelouse à la sécheresse et aux maladies;
- Réduit les gaz à effet de serre associés au transport.

BALISES HIVERNALES

À l'installation de vos balises hivernales, vous devez garder une distance d'au moins 1,5 mètre de l'emprise de la route. Vous évitez ainsi qu'elles soient endommagées lors des opérations de déneigement.

ENTREPOSAGE EXTÉRIEUR (USAGE COMPLÉMENTAIRE)

Les véhicules récréatifs doivent être entreposés dans une cour arrière ou latérale et localisés à plus de 2 mètres des lignes latérales du terrain selon le règlement de zonage, article 15.2.3.

Le bois de chauffage doit être proprement cordé et empilé dans une cour arrière ou latérale, et localisé à plus de 1 mètre des lignes arrières et latérales du terrain.

L'empilage ne doit pas dépasser 1,5 mètre de haut.

CHAUFFAGE AU BOIS

AVANT LA PREMIÈRE FLAMBÉE :

- À l'automne, examinez votre cheminée, à l'aide d'un petit miroir, afin de vous assurer qu'aucun débris n'est venu l'obstruer pendant l'été (nid d'oiseau, pièce détachée, etc.);
- Assurez-vous que la maçonnerie et les joints à l'intérieur du foyer sont intacts;
- **Faites ramoner la cheminée chaque année!** La créosote est un dépôt formé par la fumée. Elle s'agrippe aux parois de la cheminée et est très inflammable. Seul un bon ramonage peut l'éliminer;
- Ayez votre extincteur portatif non loin et pensez à son entretien.



NOVEMBRE 2018

DIM.	LUN.	MAR.	MER.	JEU.	VEN.	SAM.
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

DÉCEMBRE 2018

DIM.	LUN.	MAR.	MER.	JEU.	VEN.	SAM.
						1
2	3	4	5	6	7	8
8	10	11	12	13	14	15
16	17	18	18	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29

Légende des calendriers

Ordures

Matières recyclables

Matières organiques



Ouverture biblio



Conseil municipal



Dépôt des demandes



Changement d'heure



Bureau fermé



Dîner de l'Envol des aîné(e)s

MUNICIPALITÉ NOTRE-DAME-DU-PORTAGE

560, route de la Montagne

Notre-Dame-Du-Portage (Québec) G0L 1Y0

Tél. : 418 862-9163 Fax. : 418 862-5240

municipalite.notre-dame-du-portage.qc.ca

Municipalité Notre Dame du Portage

NOS HEURES D'OUVERTURE

LUNDI, MERCREDI, VENDREDI DE 9 H À 12 H ET 13 H À 16 H 30

MARDI ET JEUDI DE 13 H À 16 H 30

RÉPERTOIRE MUNICIPAL 418 862-9163

Directrice générale , Line Petitclerc	p. 222
Secrétaire-trésorière adjointe , Nadine Caron	p. 224
Secrétaire-réceptionniste , Rachel Bolduc	p. 221
Adjointe administrative , Lise Lavoie	p. 229
Inspecteur municipal , Gaston Lamarre	p. 223
Entretien, parcs et espaces verts , Fernand Dumont	p. 227
Projet bâtiment et travaux publics , Keven Desjardins	p. 235
Loisirs et culture , Karine Arsenaault	p. 225
Bibliothèque , Madeline Lepage	p. 260
Agent de développement , Gérald Dionne	418 551-8423

CHANGEMENT D'HEURE

Le retour à l'heure normale se fera dans la nuit du **3 au 4 novembre 2018**. À 2 h du matin, nous reculerons donc l'heure pour un retour à l'heure normale de l'est (ou heure d'hiver) et gagnerons une heure de sommeil.



Avec le changement d'heure, on vous recommande de **changer les piles de vos détecteurs de fumée**. Normalement, chaque changement d'heure (6 mois) correspond à la durée de vie des piles.



HORAIRE DE LA BIBLIOTHÈQUE ET NOUVEAUTÉ



Lundi: 13 h à 15 h 30

Jeudi: 13 h à 15 h 30

Samedi: 10 h 30 à midi

Jusqu'au 28 novembre, venez expérimenter **LA RÉALITÉ VIRTUELLE** à la bibliothèque. Un casque et une manette sont à votre disposition.

